



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA **Mercredi, 21 avril 2021**

Textes

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Major Ibrahim ATIKOU, porte-parole de la Force
- Commissaire Serge Ntolo MINKO, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

ELECTIONS

- La Cour Constitutionnelle a proclamé lundi, les résultats définitifs des élections législatives du 14 mars 2021, à l'issue desquels 69 députés ont été élus. A ce jour, le total de députés élus est de 91 depuis les scrutins du 27 décembre 2020. De nouvelles élections législatives se tiendront le 23 mai prochain dans 49 circonscriptions électorales dont les sièges ne sont pas encore pourvus.

Conformément à son mandat, la MINUSCA poursuivra son soutien à nouvelle phase, sur les plans logistique et sécuritaire, à travers le plan intégré de sécurisation des élections (PISE). Sur le plan logistique, la Mission continuera de prendre intégralement en charge le déploiement du matériel électoral de Bangui vers les préfectures, puis vers les démembrements ainsi que le rapatriement des résultats après les scrutins du 23 mai.

La MINUSCA pourrait également apporter un soutien supplémentaire, dans le cadre du Basket Fund du projet élections, pour le financement en partie de la logistique secondaire de déploiement du matériel jusqu'aux bureaux de vote. La Division de l'assistance électorale de la MINUSCA continue d'appuyer les préparatifs pour lesdits scrutins.

JUSTICE

- 300 agents pénitentiaires civils prennent part actuellement à une formation théorique à Bangui et dans les régions, dans le cadre du programme de démilitarisation des prisons en RCA. La section Justice et affaires pénitentiaires de la MINUSCA apporte un soutien opérationnel et logistique à la formation. 149 des 300 agents pénitentiaires effectueront leur stage de mise en situation professionnelle jusqu'au 30 juin. La prolongation du stage a été jugée nécessaire suite à la situation sécuritaire fragile dans les prisons avec des effectifs insuffisants, particulièrement dans le contexte de la gestion post-électorale de la sécurité des prisons.

À la suite des tensions et violences survenues après les élections du 27 décembre 2020, sept prisons ont été attaquées, saccagées ou pillées tandis que des détenus se sont évadés et les infrastructures

pénitentiaires ont été endommagées. La MINUSCA, dans le cadre de son mandat d'appui à la restauration de la chaîne pénale et la lutte contre l'impunité a effectué plusieurs visites de terrain pour évaluer les dommages subis par les prisons.

Cependant, les prisons de Mbaïki, Bouar, Bangassou et Bambari ont repris les opérations pénitentiaires respectivement le 22 février, le 9 mars, le 16 et 17 avril derniers. La MINUSCA continue d'appuyer le redéploiement du personnel pénitentiaires national principalement sur les vols de la Mission.

DROITS DE L'HOMME

- Le nombre de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire pour la période du 13 au 19 avril est de 30, pour au moins 70 victimes (53 hommes, cinq femmes, une fille, deux adultes non identifiés et neuf groupes de victimes collectives). La division des Droits de l'homme a observé une hausse du nombre d'incidents et de victimes comparativement à la semaine précédente (26 incidents et 37 victimes). De nombreuses allégations font encore l'objet d'investigation. Les préfectures les plus touchées sont la Ouaka (deux incidents et 18 victimes), la Nana-Gribizi (un incident et 15 victimes), suivies de la Nana-Mambéré, la Mambéré-Kadéï, le Mbomou et la Basse-Kotto.

Les violations enregistrées concernent des cas de meurtres (sept incidents et 12 victimes), de menace de mort (un incident et deux victimes), de viol (un incident et une victime), de traitement cruel et inhumain (trois incidents et 33 victimes), de blessés (deux incidents et trois victimes), d'atteintes à l'intégrité physique (deux incidents et trois victimes), de détention et arrestation arbitraire (deux incidents avec trois victimes), de confiscation de biens (sept incidents et huit victimes dont cinq victimes collectives), d'occupation d'écoles et centre de santé (deux incidents et deux victimes collectives), de destruction et de pillage (deux incidents et deux victimes) et de recrutement et utilisation des enfants par les groupes armés (un incident et une victime).

Les auteurs présumés sont les éléments sont les groupes armés avec neuf incidents affectant 11 victimes : le MPC (trois incidents et trois victimes), l'UPC/Anti-Balakas (un cas et une victime), MPC/FPRC (un cas et une victime), le 3R/Anti-Balakas (un incident et deux victimes), l'UPC (un incident et une victime), les Anti-Balakas (un incident et une victime) et le FPRC (un incident et une victime). Les agents de l'Etat et alliés ont présumés auteurs de 21 incidents affectant 59 victimes.

- Le mois de mars 2021 a connu une baisse du nombre d'incidents et du nombre de victimes de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire (DIH) par rapport à février. Durant la période considérée, la MINUSCA a enregistré 65 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté 124 civils (47 hommes, 41 adultes non identifiés, 12 femmes, 11 groupes de victimes collectives, dix garçons, trois filles). Le mois de février avait enregistré 85 incidents et 165 victimes.

Les groupes armés signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA) sont présumés auteurs de 36 incidents ayant touché 84 victimes civiles. Les agents de l'Etat et alliés sont présumés auteurs de 28 incidents affectant 40 victimes.

PROTECTION DE L'ENFANCE

- Au cours de la période entre le 9 et le 15 avril, la MINUSCA a documenté cinq violations graves des droits des enfants dont un cas de recrutement et utilisation d'enfants, un cas de mutilation, deux cas de violence sexuelle et un cas de déni d'accès humanitaire. Deux autres violations sont en cours de vérification.

Une mission autorités locales - MINUSCA a rencontré un chef de la LRA (Armée de libération du seigneur) dans les environs de Zémio, pour des discussions sur la libération des enfants associés à ce groupe armé. Par ailleurs, la Mission a sensibilisé 120 personnes dont 17 femmes, lors de huit sessions sur les violations graves des droits des enfants. Les violations graves des droits des enfants sont au nombre de six: 1) Recrutement et utilisation d'enfants; 2) Meurtres et mutilations d'enfants; 3) Violences sexuelles commises contre des enfants; 4) Attaques dirigées contre des écoles ou des hôpitaux; 5) Enlèvements d'enfants et 6) Déni d'accès à l'aide humanitaire.

BUREAUX RÉGIONAUX

- Le soutien au renforcement des capacités des autorités locales, par la section des affaires civiles de la MINUSCA, se poursuit. A Bangassou, le 16 avril, un atelier a été organisé au profit de 30 maires et conseillers municipaux, dont 6 femmes, des quatre communes de la sous-préfecture de Bangassou. Les sujets abordés portaient sur les rôles et responsabilités des maires et des conseillers municipaux, l'élaboration et la gestion du budget municipal ainsi que l'éthique administrative et la gestion générale.

- Les villes de Birao, Ndélé et Obo disposent désormais chacune d'un comité local de paix et de réconciliation (CLPR). Des assemblées générales ont permis d'élire les bureaux de sept membres chacun, chargés de coordonner ces comités. A l'issue des élections sept (7) membres ont été élus. Le Ministère de l'Action humanitaire et de la réconciliation nationale a entamé le 22 mars dernier, un programme de création de nouveaux comités locaux de paix et réconciliation et d'évaluation des 34 comités existants. La MINUSCA appuie ce programme que se poursuit jusqu'au 14 mai.

- 256 personnes dont 61 femmes des sites de PK3, Gobolo et Bornou, dans la ville de Bria, bénéficiaires du programme de réduction de la violence communautaire, ont participé à une formation sur la gestion des associations, les techniques pour la mise en place des activités génératrices de revenus et la comptabilité. A Bornou, la formation a aussi porté sur l'agriculture et la fabrication artisanale du savon.

VIVRE ENSEMBLE

La division de la Communication stratégique et d'information publique (SCPI) de la MINUSCA vient de lancer la campagne annuelle « culture de la paix » à Bangui et dans les préfectures. La campagne prétend contribuer à la prévention des conflits intra/intercommunautaires, notamment en renforçant les mécanismes d'alerte précoce et les comités locaux de paix et de réconciliation. La campagne veut également pousser les jeunes à prendre conscience des défis sociaux et à

proposer des solutions ainsi qu'à faciliter les échanges entre autorités, leaders communautaires et les membres des organisations de la société civile.

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du avril 2021:

- Cas accumulés	698
- Cas guéris	632
- Cas actifs	51
- Décès	6

● Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, la section des Affaires civiles du bureau de la MINUSCA à Bria a offert 33 sceaux, 120 masques et 180 savons aux associations des femmes veuves, des bouchers, Koli et Ouali Gara. Le bureau a aussi pris part à la 33^e réunion du comité de gestion urgences sanitaires et catastrophes, au cours de laquelle les membres du comité ont réfléchi sur les mécanismes à mettre en place pour lutter contre la nouvelle variante de COVID-19.

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La situation sécuritaire cette semaine a été relativement calme, ponctuée cependant par quelques incidents sécuritaires isolés commis par des éléments des groupes armés coalisés contre les populations civiles et le personnel de la MINUSCA. Les casques bleus continuent d'assurer la protection de ces populations dans plusieurs localités, qui sont mises à rude épreuve par les éléments armés lors de leurs replis à l'issue des combats avec les forces gouvernementales. La Force de la MINUSCA continue d'assurer la sécurisation du corridor Bangui-Garoua-Boulai pour l'acheminement des biens et la circulation des personnes.

La Force de la MINUSCA, en liaison avec forces de défense et de sécurité centrafricaines et l'Autorité nationale des élections (ANE) se préparent aux opérations de sécurisation des élections du deuxième tour des législatives du 23 mai prochain, conformément au plan intégré de sécurisation des élections (PISE).

A l'Est, la situation est calme mais volatile. À la suite de l'offensive des FACA, les éléments armés durant leur repli, ont provoqué des incidents isolés tels que des destructions d'ouvrages, des braquages et des harcèlements. Pour lutter contre ces activités, les soldats de la paix marocains continuent de mener des opérations de sécurisation robustes dans les villes de Bangassou, Rafai, Zemio, Obo et leurs environs, afin de dissuader et d'empêcher les actes illégaux contre les populations.

Au total, 1324 patrouilles de sécurité ont été effectuées dans cette partie du territoire.

Au Centre du pays, la situation sécuritaire a connu une évolution significative mais reste volatile. A la suite de la pression exercée par les FACA sur les éléments armés coalisés dans certaines villes, un nombre important de déplacements de populations a été observé, qui le plus souvent trouvent refuge à proximité des installations de la Force. Des opérations de sécurisation robustes sont ainsi conduites pour dissuader et empêcher toute atteinte à l'intégrité des populations civiles.

Au total, 868 patrouilles ont été conduites au cours de la semaine écoulée dans le centre.

A l'Ouest, la situation est calme mais précaire. Le retour des forces de défense et de sécurité centrafricaines dans cette partie du territoire a permis une réduction des activités des éléments des groupes armés coalisés. Cependant, ces derniers restent actifs notamment dans les parties nord et nord-ouest avec des tentatives de harcèlement et d'entrave à la libre circulation, auxquelles la Force répond par des opérations de démantèlement. Le contingent camerounais continue ses actions de sécurisation dans les zones de Bedaka, Bedogo, Bemberé, Markounda, Nana Bakassa où plusieurs tentatives de vols de bétails ont été stoppées.

Des points de contrôle sont érigés actuellement le long du corridor par les casques bleus bangladais et permettent une meilleure sécurisation des convois. Des patrouilles frontalières sont menées pour empêcher toute infiltration d'éléments armés. La Force maintient toujours son rythme de trois (03) départs de convois par semaine sur la route qui lie Bangui à Garoua-Boulai.

Au total, 462 patrouilles de sécurisation ont été conduites dans les villes de l'ouest et leurs environs.

A Bangui, on constate un retour à la normale et une reprise progressive des différentes activités. Les unités de l'état-major intégré de Bangui assurent leurs missions de sécurisation des huit arrondissements de la capitale en appui aux forces de défense et de sécurité centrafricaines.

Dans le cadre de son mandat de protection des populations civiles, la Force a mené un total de 2654 patrouilles sur l'ensemble du territoire centrafricain.

CIMIC

Dans le cadre des activités civilo-militaires, à Bangui, la semaine dernière, les casques bleus de l'Etat-Major intégré (JTFB) ont distribué 62.500 litres d'eau potable au profit de près de 2995 bénéficiaires. Le 14 avril dernier, l'unité de police constituée népalaise avait distribué du matériel didactique et des équipements sportifs au profit des enfants de l'orphelinat Yamba Mbi Mbigazo.

A l'Ouest, le contingent bangladais a procédé à la distribution d'eau et de nourritures à Bouar et à Bocaranga. Une assistance médicale a également été apporté à 42 patients. Au Centre, la campagne d'assistance médicale initiée par le contingent pakistanais au profit des femmes à Kaga-Bandoro se poursuit, avec comme activité phare cette semaine l'initiation aux techniques de premiers soins et la distribution de kits de premiers secours.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

La semaine qui s'achève a été marquée par d'intenses activités au sein de la composante police de la MINUSCA parmi lesquelles, la rotation le 15 avril dernier, de 280 casques bleus dont 56 femmes des unités de police constituées du Rwanda basées respectivement à Bangui et à Kaga-Bandoro.

Cette rotation effectuée en présence du chef de la composante police par intérim, le Commissaire Divisionnaire Garba Habi, intervient après une année de services rendus en terre centrafricaine dans le cadre de la protection des civils et la sécurisation des élections, selon le plan intégré de sécurisation des élections (PISE) et la restauration de l'autorité de l'Etat.

Le 14 avril, un bâtiment et un lot d'équipements bureautiques et techniques ont été remis à l'unité de Police Technique et Scientifique (PTS) de la Gendarmerie Nationale, dans le cadre d'un don d'une valeur de près 17.000.000 de francs CFA financé par UNPOL, avec l'appui du PNUD. Ce don vise à créer un cadre approprié et des conditions de travail décentes pour le personnel de ladite unité.

A Kara Bandoro, la composante police a animé une séance de sensibilisation sur « les violences basées sur le genre et la cohésion sociale » le 16 avril, au profit de la population du quartier Gobongo I. A cette occasion, les orateurs ont invité les parents à cultiver le sens du vivre ensemble et de dénoncer tout individu voulant mettre en péril le futur de leur progéniture.

Le 19 avril, sous escorte de la force pakistanaise, les officiers UNPOL ont sensibilisé une cinquantaine d'habitants du site des personnes déplacées du camp Lazaret de Kaga-Bandoro sur « les conséquences de la justice populaire en cas de suspicion de pratiques de sorcellerie ». Cette pratique ayant cours dans la zone, les officiers de police individuels (IPO) ont exhorté les populations à éviter de recourir à la justice populaire, mais plutôt de toujours se référer à la Police et à la Gendarmerie pour l'ouverture des enquêtes y relatives.

APPUI OPERATIONNEL

Les états-major intégrés de la MINUSCA à travers les unités de police constituées (FPU) et les officiers de police individuels, conjointement avec les forces de sécurité intérieure poursuivent leurs patrouilles sur les différentes artères et carrefours stratégiques de Bangui et des régions.

Les officiers des Nations unies, ont poursuivi les séances de mentoring et monitoring au profit des forces de sécurité intérieure. Lors de la sensibilisation du 16 avril, au commissariat de Paoua, sur « les violations des droits de l'homme lors d'une enquête », il a été recommandé aux FSI de ne poursuivre des individus que sur la base des faits constitutifs d'infractions reconnus par le code pénal centrafricain.

A Carnot, localité située à 87 km de Berberati, Préfecture de la Mambéré-Kadéï, les officiers UNPOL sont intervenus dans le cadre d'une mission préfectorale le 16 avril, sous escorte de la force tanzanienne, au cours de laquelle, il était question d'évaluer les conditions sécuritaires de ladite zone.

Cette réunion du comité de mise en œuvre préfectorale (CMOP), présidée par le Préfet, en présence des autorités administratives locales, du leadership de la Minusca du coin, les FSI et les FACA, a vu la participation d'une trentaine de personnes. Comme résolutions, il a été décidé du renforcement des FACA en effectif, du retour des FSI dans ladite localité avec l'appui de la Minusca et de l'organisation des patrouilles pour sécuriser l'axe Carnot-Gadzi.

Le 19 avril, à Bangui dans le cadre du mentoring, les gendarmes et les policiers du port fluvial ont été édifiés par UNPOL sur « la sécurisation des frontières fluviales ». Durant les échanges un accent a été mis sur la connaissance des défis sécuritaires du terrain et leurs enjeux, le partage des renseignements et informations et la mutualisation des actions par des rencontres périodiques avec les homologues du pays voisin.

A Bangassou, du 13 au 14 avril, UNPOL, FSI, la section des affaires civiles et la section communication stratégique et d'information publique de la Minusca, sous escorte du bataillon Marocain (MORBAT), ont effectué une mission dans la sous-préfecture de Gambo sis à 75km de Bangassou. Cette mission avait pour but de renouer le contact avec les autorités administratives et locales depuis la crise socio-politique de décembre 2020, d'évaluer la situation sécuritaire, s'enquérir des dossiers ouverts dans le cadre judiciaire et l'évolution de certains travaux. Des échanges, il en est résulté la réhabilitation des locaux de la Brigade de Gendarmerie et du poste de police suivie de l'affectation des FSI dans la sous-préfecture de Gambo.

Le 15 avril, les officiers UNPOL ont procédé au transfèrement de Paoua à Bangui, par vol UN, de deux présumées auteures d'une tentative de vol et d'une détenue de la maison d'arrêt de Paoua.

© SCPI 2021